



Tours le 18 mai 2017

*Monsieur Jean-Pierre BONNET, secrétaire général du CAEC Centre Val de Loire,  
Madame Christine TURPIN,  
Messieurs Bruno CHAUVINEAU, Yannick MORISSET, Marc SAUTEREAU.*

Objet : Modalités de remboursement des frais de déplacement pour l'ensemble des instances paritaires de l'Enseignement catholique.

Madame,  
Messieurs,

La négociation du règlement intérieur d'une éventuelle commission interdiocésaine de l'emploi du 1<sup>er</sup> degré sur le territoire académique a amené nos organisations à se questionner sur les différentes modalités appliquées dans la région Centre Val de Loire pour le remboursement des frais de déplacement.

Nos organisations syndicales sont en désaccord avec les modalités indiquées dans l'article 7 (en référence à l'article 29 de l'accord professionnel sur l'organisation de l'emploi dans l'Enseignement catholique du 1<sup>er</sup> degré).

Nous constatons des disparités selon les instances, voire une absence totale de prise en compte de nos frais de déplacement (par exemple les CODIEC et le CAEC et certaines commissions d'emploi).

Nous considérons que les organisations syndicales n'ont pas à supporter les frais du paritarisme. Lorsqu'elles sont appelées à siéger dans les instances de l'Enseignement catholique, elles représentent l'ensemble des personnels. Il nous paraît anormal que les seuls adhérents, par leur cotisation, supportent les frais engendrés par les déplacements des responsables mandatés par nos organisations.

Il nous paraît juste que, pour toutes les instances de l'Enseignement catholique dans lesquelles nous siégeons, les modalités de remboursement soient identiques et incluent des indemnités kilométriques et les frais de péage.

Notre réflexion s'appuie sur la pratique de l'Enseignement catholique en Poitou-Charentes qui rembourse sur le même barème (0,40 €/km et péages) les participants de toutes les instances : commissions de l'emploi, CODIEC, CAEC, et autres groupes de travail.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, recevez nos cordiales salutations.

Pour le Sep CFDT Centre Val de Loire  
Philippe Caldas  
[sepcentre.cfdt@gmail.com](mailto:sepcentre.cfdt@gmail.com)

Pour le Spelc Centre Poitou-Charentes  
Martine Schulé  
[m.schule@spelc-centre-poitou-charentes.fr](mailto:m.schule@spelc-centre-poitou-charentes.fr)

Pour le Synep CFE-CGC  
Pierre-Yves Leroy  
[leropy@free.fr](mailto:leropy@free.fr)